



Quelle réponse faire à une demande de cession de parts SCI

Par **Monier Philippe**, le 12/01/2018 à 13:48

Bonjour,

Nous sômmes 4 associés d'une SCI.

Nous avons reçu par LR-AR de la part d'un des nos associés une demande de cession de ses parts.

Le problème c'est que la demande est non conforme, il manque le prénom, la profession et l'adresse du cessionnaire ainsi que le nombre exact de parts ?

Que faut-il faire ?

Doit-on répondre par LR-AR qu'on ne peut se prononcer sur la vente faute des informations manquantes

Doit-on convoquer l'AG ?

Soit-on ne rien faire ?

En vous remerciant de votre réponse

Cordialement

Et meilleurs voeux à tout le monde